La Feuilat

Haut-Jura Arcade Morez

(Jack Carrot)

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur : 2.8 km

Dénivelé positif : 47 m

Difficulté : Facile

Itinéraire

Départ : Départ des Lacs / D18 (39400 BELLEFONTAINE)
Arrivée : Départ des Lacs / D18 (39400 BELLEFONTAINE)
Communes : 1. Bellefontaine

Profil altimétrique

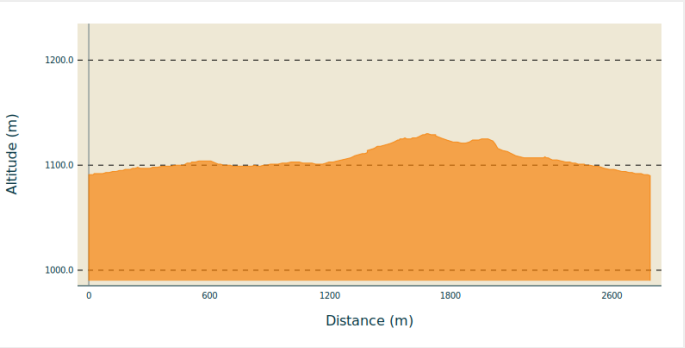

Altitude min 1090 m Altitude max 1127 m

Piste bleue facile au départ des Lacs.

Sur votre route...

Droséra à feuilles rondes (A)

L'Airelle des marais et le Solitaire (B)

Toutes les informations pratiques

Fermé (pratiques hivernales)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc…

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c’est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d’observer l’une de ces espèces emblématiques.

Source

Espace Nordique Jurassien

http://www.espacenordiquejurassien.com

Sur votre route...

Droséra à feuilles rondes (A)

Cette petite plante carnivore possède des cils recouverts d’une glu. Quand un insecte se pose sur la plante, il se retrouve «collé» et ne peut plus s’échapper. La feuille piège se replie alors doucement sur sa proie, et sécrète des sucs digestifs qui la digèrent. Cette adaptation permet à la plante de se procurer des apports complémentaires dans ce milieu où les racines peinent à trouver suffisamment de nourriture. Son autre nom est rossolis, ce qui signifie «rosée du soleil».

Crédit : Pierre Durlet - PNRHJ

L'Airelle des marais et le Solitaire (B)

De la famille des myrtilles, elle se développe sur les tourbières «bombées», légèrement acides. Ses baies sont moins sucrées que celles de la myrtille. C’est la plante hôte du solitaire, un beau papillon jaune dont les chenilles se nourrissent de l’Airelle des marais.

Crédit : Pierre Durlet - PNRHJ